

LES DROITS DES FEMMES EN SITUATION de handicap

Un demi siècle de combats féministes

Cette frise chronologique retrace l'avancée des droits des femmes en situation de handicap en France et dans le monde. Elle met en lumière le chemin parcouru, mais aussi celui qu'il reste à accomplir pour une égalité réelle et une pleine reconnaissance des femmes en situation de handicap dans la société.

1975 Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées

Portée par Simone Veil, cette loi reconnaît pour la première fois dans le droit français une obligation nationale de solidarité et affirme le droit des personnes en situation de handicap à l'éducation, à l'emploi et à l'intégration sociale. Elle crée notamment l'AAH et confie la reconnaissance du handicap aux commissions départementales. Cependant, elle ignore encore les spécificités des femmes en situation de handicap, restées invisibles dans les politiques publiques.

1983 Lancement de la Décennie des personnes handicapées (ONU, 1983-1992)

Cette initiative des Nations Unies vise à promouvoir la pleine participation et l'égalité des droits des personnes handicapées dans le monde. Elle encourage les États à adopter des politiques d'intégration, d'accessibilité et d'emploi. Toutefois, la dimension de genre reste absente : les femmes en situation de handicap ne sont pas encore reconnues comme un groupe spécifique.

1995 Conférence mondiale sur les femmes (Pékin)

La Déclaration et le Programme d'action de Pékin reconnaissent que les femmes en situation de handicap subissent des formes spécifiques de discrimination et doivent être incluses dans toutes les politiques d'égalité.



2003 Création de l'association FDFA

Fondée par Maudy Piot, militante engagée et psychanalyste, FDFA œuvre chaque jour pour les droits des femmes en situation de handicap. À travers ses ateliers, ses actions de plaidoyer et ses formations, l'association met en lumière la double discrimination dont sont victimes ces femmes et promeut leur pleine citoyenneté.

2005 Grande loi sur le handicap

Texte fondamental dans l'histoire des droits des personnes handicapées, cette loi réaffirme le droit à la compensation, à l'accessibilité universelle et à la scolarisation en milieu ordinaire. Elle pose les bases de nombreuses autres réformes, mais la question du genre n'y est toujours pas mentionnée.

2008 Adoption de la CRDPH par l'ONU

L'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées marque un tournant international : elle intègre la dimension de genre et reconnaît que les femmes et les filles en situation de handicap subissent des formes multiples de discrimination. Les États sont alors appelés à prendre des mesures spécifiques pour y répondre.

2011 Création de l'association Femmes Sourdes et Citoyennes

Créée pour favoriser l'inclusion et la participation citoyenne des femmes sourdes, cette association milite pour l'accessibilité de l'information, la lutte contre les discriminations et la reconnaissance de droits spécifiques liés à la double appartenance au monde du handicap et à celui du genre.

2013 Résolution du Parlement européen

Le Parlement européen adopte une résolution appelant les États membres à mieux protéger les femmes en situation de handicap contre les violences, les discriminations dans l'emploi et les stéréotypes. Ce texte incite notamment la France à intégrer la dimension de genre dans ses politiques publiques du handicap.

2015 Présentation du court métrage « Violences u silence - FDFA »

Réalisé et produit par FDFA, ce court métrage donne la parole directement à des femmes en situation de handicap. Présenté lors d'événements publics et de projections-débats, il dénonce les violences subies et illustre la force du témoignage collectif. Ce film constitue un outil de sensibilisation majeur et accompagne la création officielle de la ligne Écoute Violences Femmes Handicapées (EVFH) la même année.

2015 Création de la ligne Écoute Violences Femmes Handicapées

Créée par FDFA, cette ligne d'écoute est la première et unique dédiée aux femmes en situation de handicap victimes de violences, ainsi qu'à leurs proches.

Anonyme et gratuite, elle offre un espace d'expression et de bienveillance à des femmes souvent en détresse.

2016 Création du collectif Les Dévalideuses

Ce collectif féministe et antivalidiste naît de la volonté de rendre visibles les luttes des femmes en situation de handicap. À travers leurs actions, publications et performances, les Dévalideuses dénoncent les discriminations croisées liées au genre et au handicap, et promeuvent une représentation inclusive dans la société et les médias.

2017 Plans nationaux contre les violences

Les plans gouvernementaux contre les violences faites aux femmes (2017-2019) intègrent pour la première fois les femmes en situation de handicap comme public prioritaire.

Des formations spécifiques sont mises en place pour les professionnel·les de santé, du social et de la justice.

2018 Création d'Handigynéco

Fondée par des soignantes et militantes, l'association Handigynéco agit pour un meilleur accès aux soins gynécologiques des femmes en situation de handicap.

Elle sensibilise les professionnel·les de santé, promeut des pratiques inclusives et lutte contre les violences médicales subies par ces femmes.

2019 Création d'Intimagir

Ce dispositif vise à améliorer l'éducation à la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap. En formant les accompagnant·es et les professionnel·les, Intimagir œuvre pour une meilleure compréhension et reconnaissance des besoins spécifiques des femmes en situation de handicap dans ces domaines.



Rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

Le HCE publie un rapport inédit intitulé "Femmes handicapées : double peine, double oubli", soulignant la nécessité d'intégrer systématiquement la dimension handicap dans les politiques d'égalité.

2020 Création de l'association Handi-Femmes Épanoui·es

Cette association a pour mission de rompre l'isolement des femmes en situation de handicap et de promouvoir leur épanouissement personnel et social.

À travers des ateliers, rencontres et actions de sensibilisation, elle valorise l'autonomie, la confiance en soi et la solidarité entre femmes.

2021 Parution du livre « Femmes handicapées, la vie devant elles » de Maudy Piot

Publié à titre posthume, ce livre rassemble les témoignages et réflexions de Maudy Piot, fondatrice de FDFA. L'ouvrage met en lumière le parcours de femmes en situation de handicap engagées pour leurs droits et leur dignité, et rend hommage à la lutte collective pour une société plus juste et inclusive.

2022 Déconjugalisation de l'AAH

Avant cette réforme, le calcul de l'Allocation Adulte Handicapée dépendait des revenus du conjoint, renforçant la dépendance financière des femmes en situation de handicap et les violences économiques. Sa déconjugalisation constitue une avancée historique pour l'autonomie et la liberté des femmes en situation de handicap.



2023 Vingt ans de FDFA (2003-2023)

Vingt ans d'engagement au service des droits, de l'écoute et de la visibilité des femmes en situation de handicap.

Frise initiée par Soraya Almansa, directrice générale de FDFA, et réalisée par Asanya Rey, stagiaire à FDFA et élève de Sciences Po Paris.

Ligne d'Ecoute Violences Femmes Handicapées

01 40 47 06 06